3. a) Amendement à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination

Genève, 22 septembre 1995

ENTRÉE EN VIGUEUR: 5 décembre 2019, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 de la Convention qui se lit comme suit : "Les instruments de ratification, d'approbation, de confirmation formelle ou d'acceptation des amendements sont déposés auprès du Dépositaire. Les amendements adoptés conformément aux paragraphes 3 ou 4 [de l'article 17 de la Convention] entrent en vigueur entre les Parties les ayant acceptés le quatre-vingt-dixième jour après que le Dépositaire a reçu leur instrument de ratification, d'approbation, de confirmation formelle ou d'acceptation par les trois quart au moins des Parties les ayant acceptés ou par les deux tiers au moins des Parties au protocole considéré les ayant acceptés, sauf disposition contraire dudit protocole. Les amendements entrent en vigueur à l'égard de toute autre Partie le quatre-vingt-dixième jour après le dépôt par ladite Partie de son instrument de ratification, d'approbation, de confirmation formelle ou d'acceptation des amendements".

ENREGISTREMENT: 5 décembre 2019, No 28911.

ÉTAT: Parties: 105.

TEXTE: Doc. UNEP/CHW.3/35.

Note: Par décision III/I, en date du 22 septembre 1995, la troisième réunion de la Conférence des Parties contractantes à la Convention susmentionnée tenue à Genève, du 18 au 22 septembre 1995, a adopté un amendement à la Convention (y compris l'adoption de l'Annexe VII).

Participant	*Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Succession(d)*
Afrique du Sud	24 juin 2016
Albanie	27 oct 2005 A
Algérie	3 juil 2017
Allemagne	24 mai 2002 A
Andorre	23 juil 1999 A
Antigua-et-Barbuda	23 sept 2016
Arabie saoudite	10 janv 2013
Argentine	19 sept 2011
Autriche	17 oct 1999 A
Bahreïn	25 juil 2005
Belgique	20 juin 2003
Bénin	22 janv 2014
Bolivie (État plurinational de)	31 mars 2005
Botswana	17 juin 2004 A
Brésil	22 mars 2023 A
Brunéi Darussalam	16 déc 2002 A
Bulgarie	15 févr 2000
Canada	7 oct 2026
Chili	12 août 2009 A
Chine	1 mai 2001
Chypre	7 juil 2000 A
Colombie	10 juin 2014
Congo	2 sept 2014
Costa Rica	21 nov 2019
Côte d'Ivoire	24 sept 2013
Croatie	6 sept 2019
Danemark[1]	10 sept 1997 AA
Égypte	27 janv 2004
El Salvador	7 déc 2015
Équateur	6 mars 1998
Espagne[2,3]	7 août 1997 A
Estonie	2 août 2001
Éthiopie	8 oct 2003
Finlande	5 sept 1996 A
France	18 nov 2003 AA
Gambie	7 mars 2001
Ghana	9 juin 2005
Grèce	12 juil 2010
Guatemala	26 déc 2013
Guinée	6 févr 2017
Hongrie	25 mai 2004 AA
Îles Cook	29 juin 2004
Indonésie	24 oct 2005
Iran (République islamique d')	12 janv 2016
Irlande	13 nov 2009
Islande	4 avr 2018

Participant	*Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Succession(d)*
Italie	3 mars 2009
Jamaïque	29 sept 2015
Jordanie	6 déc 2004 AA
Kenya	9 sept 2009 A
Koweït	12 mai 2006
Lesotho	22 févr 2012 A
Lettonie	18 déc 2003 A
Liban	13 oct 2017 A
Libéria	16 sept 2005 A
Liechtenstein	20 mai 2003 A
Lituanie	7 nov 2003 A
Luxembourg	14 août 1997
Macédoine du Nord	18 nov 2004
Malaisie	26 oct 2001
Malawi	1 août 2017
Maldives	19 juin 2017
Malte	12 déc 2011 A
Maroc	10 sept 2004 AA
Maurice	9 nov 2004
Mexique	12 mai 2022 A
Monaco	20 mars 2013 AA
Monténégro[4]	23 oct 2006 d
Namibie	31 août 2018 A
Nicaragua	13 janv 2021
Niger	5 nov 2015 AA
Nigéria	24 mai 2004
Norvège	16 juil 1997 A
Oman	17 mai 2004
Panama	7 oct 1998
Paraguay	28 août 1998
Pays-Bas (Royaume des)	22 janv 2001 A
Pérou	30 mars 2015 A
Pologne	29 janv 2003 A
Portugal	30 oct 2000
Qatar	28 févr 2002
République arabe syrienne	5 oct 2004
République de Moldova	18 nov 2008 A
République dominicaine	18 mars 2024 AA
République tchèque	28 févr 2000 A
République-Unie de Tanzanie	26 août 2002
Roumanie	17 juil 2002 A
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord[2,5,6]	13 oct 1997
Sainte-Lucie	22 janv 2002
Saint-Kitts-et-Nevis	29 août 2019
Serbie	22 nov 2002 A
Seychelles	15 juil 2015 A
Sierra Leone	15 juin 2020
Slovaquie	11 sept 1998 A
Slovénie	1 déc 2004
Sri Lanka	29 janv 1999
Suède	10 sept 1997 A
Suisse	7 nov 2002 A
Thaïlande	9 mars 2023 A
Trinité-et-Tobago	12 janv 2000
Tunisie	26 oct 1999
Türkiye	27 août 2003
Union européenne	30 sept 1997 AA
Uruguay	10 mars 1999
Zambie	27 juil 2011

Déclarations
(En l'absence d'indication précédant le texte, la date de réception est celle de la ratification, de l'acceptation, de la confirmation formelle, de l'approbation, de l'adhésion ou de la succession.)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

... que l'adhésion de la République arabe syrienne à l'Amendement et au Protocole ne signifie nullement que la Syrie reconnaît Israël ou qu'elle contractera avec Israël des rapports susceptibles d'être régis par les dispositions desdits Amendement et Protocole.

Notes:

[1] Avec réserves eu égard à l'application aux îles Féroé et au Groenland.

Par la suite, le 15 avril 1998, le Gouvernement danois a informé au Secrétaire général que la réserve eu égard à l'application au Groenland avait été retirée.

[2] Le 11 avril 2013, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a informé le Secrétaire général :

… le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord souhaite que la ratification par le Royaume-Uni de la Convention telle qu'amendée soit étendue au territoire de Gibraltar dont le Royaume-Uni assume la responsabilité des relations internationales.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord considère que l'extension de la Convention susmentionnée prendra effet le quatre-vingt-dixième jour après la date du dépôt de cette notification …

[3] Le 1er novembre 2013, le Secrétaire général a reçu du Gouvernement d'Espagne la communication suivante relative à l'application territoriale par le du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à Gibraltar :

1. Gibraltar est un territoire non autonome dont les relations extérieures sont sous la responsabilité du Royaume-Uni et qui fait l'objet d'un processus de décolonisation en accord avec les décisions et résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Les autorités de Gibraltar ont un caractère local et exercent des compétences exclusivement internes qui trouvent leur origine et leur fondement dans une distribution et une attribution de compétences effectuées par le Royaume-Uni conformément aux dispositions de sa législation interne, en sa qualité d'État souverain dont dépend ledit territoire non autonome.

3. En conséquence, la participation éventuelle des autorités gibraltariennes à l'application de la Convention sera réputée se dérouler exclusivement dans le cadre des compétences internes de Gibraltar et ne pourra être considérée comme modifiant quoi que ce soit les deux paragraphes précédents.

4. Le processus prévu par le Régime relatif aux autorités de Gibraltar dans le cadre de certains traités internationaux qui a fait l'objet d'un accord entre l'Espagne et le Royaume-Uni le 19 décembre 2007 (conjointement au « Régime convenu relatif aux autorités de Gibraltar dans le contexte des instruments de l'UE et de la CE et des traités connexes », en date du 19 avril 2000) s'applique à la présente Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989) et à l'amendement à ladite convention (Genève, 22 septembre 1995).

5. L'application àGibraltar de la présente Convention et de l'amendement qui y a été apporté ne peut être interprétée comme une reconnaissance de droits ou de situations quelconques relatifs aux espaces qui ne sont pas visés à l'article 10 du Traité d'Utrecht conclu entre les Couronnes d'Espagne et de la Grande-Bretagne le 13 juillet 1713.

[4] Voir note 1 sous "Monténégro" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires de ce volume.

[5] Pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Territoire Antarctique britannique.

Par la suite, le 12 décembre 2001, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a informé le Secrétaire général que l'amendement est étendue à l'Île de Man dont le Royaume-Uni assure les relations internationales.

Le 27 novembre 2002: au nom du Bailliage de Guernesey.

Le 6 septembre 2006: à l' égard d'Akrotiri et Dhekelia.

[6] Le 14 septembre 2007, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a informé le Secrétaire général qu'il considère que l'extension de l'Amendement par le Royaume-Uni ... soit étendue à Jersey dont le Royaume-Uni assume la responsabilité des relations internationales.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord considère que l'extension de l'Amendement à la Convention ... à Jersey prendra effet à la date de dépôt de la présente notification, ...